

Réf: Dossier 262134

Avis de constitution

SOCIETE « DIAATA »

Siège ABIDJAN COCODY Riviera Palmeraie Rosier
Programme 1 barrière 5, Lot 18, Ilot 113

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAATA »

Objet : La fourniture de services numériques ;
- Le commerce en ligne et la mise à disposition au public de toute forme de services en ligne ;
- La gestion d'établissement hôtelier et de tous fonds de commerce;
- La vente et la fabrication de cosmétiques naturels ;
- Le transport de personnes et de marchandises ;
- La gestion d'activités immobilières.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ou activités spécifiés ci-dessus ou pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Riviera Palmeraie Rosier
Programme 1 barrière 5, Lot 18, Ilot 113

Dirigeant(s) Mme ALLOU GNANGORAN ANNE-MARIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07086 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50665/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

